

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00039 Numéro SIREN : 380 369 587 Nom ou dénomination : AA GROUP DIJON
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 7124

Deposé au Greffe
de la Cour
le 10 Mars 1908
sous le N. 8

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Concessions, brevets et droits assimilés	98 072	98 072		
Fonds commercial	10 976		10 976	10 976
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Installations techniques, matériel et outill	2 680	2 274	406	1 106
Autres immobilisations corporelles	278 938	264 337	14 602	12 155
<i>Immobilisations financières</i>				
Autres titres immobilisés	211		211	211
Autres immobilisations financières	65 663		65 663	33 113
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	456 540	364 683	91 858	57 560
<i>Stocks</i>				
En cours de production de services	302 719		302 719	203 423
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	773 606	24 236	749 370	780 586
Fournisseurs débiteurs	175		175	1 191
Personnel				667
Etat, Impôts sur les bénéfices				12 947
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	33 496		33 496	18 217
Autres créances				359
<i>Divers</i>				
Disponibilités	115 057		115 057	177 854
Charges constatées d'avance	21 235		21 235	46 762
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 246 289	24 236	1 222 053	1 242 005
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 702 830	388 919	1 313 911	1 299 566

Le bilan est conforme à l'original
Lup

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Report à nouveau	436 280	458 679
Résultat de l'exercice	124 076	97 600
TOTAL CAPITAUX PROPRES	604 355	600 280
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	152 073	201 674
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	152 073	201 674
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		807
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 852	218 442
Personnel	59 701	60 242
Organismes sociaux	55 854	53 669
Etat, Impôts sur les bénéfices	4 659	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	134 717	136 620
Autres dettes fiscales et sociales	1 803	5 847
Dettes fiscales et sociales	256 733	256 377
Autres dettes	12 897	21 185
Produits constatés d'avance		800
TOTAL DETTES	709 555	699 286
TOTAL PASSIF	1 313 911	1 299 566

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	10 976			10 976
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	98 072			98 072
Immobilisations incorporelles	109 048			109 048
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 680			2 680
– Installations générales, agencements aménagements divers	122 397			122 397
– Matériel de transport	39 327			39 327
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	107 940	9 274		117 214
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	272 345	9 274		281 619
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	211			211
– Prêts et autres immobilisations financières	33 113	32 550		65 663
Immobilisations financières	33 324	32 550		65 874
ACTIF IMMOBILISE	414 717	41 824		456 540

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<i>Ventilation des augmentations</i>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 274	32 550	41 824
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 274	32 550	41 824
<i>Ventilation des diminutions</i>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	10 976
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	10 976

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	98 072			98 072
Immobilisations incorporelles	98 072			98 072
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 574	700		2 274
– Installations générales, agencements aménagements divers	121 128	355		121 483
– Matériel de transport	39 327			39 327
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	97 054	6 472		103 526
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 084	7 526		266 611
ACTIF IMMOBILISE	357 156	7 526		364 683

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 894 176 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	65 663		65 663
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	773 606	773 606	
Autres	33 672	33 672	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	21 235	21 235	
Total	894 176	828 513	65 663
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	106 245
Total	106 245

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 709 555 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	152 073	61 066	91 007	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	287 852	287 852		
Dettes fiscales et sociales	256 733	256 733		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 897	12 897		
Produits constatés d'avance				
Total	709 555	618 548	91 007	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	49 592			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	93 297
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	37
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	59 701
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	19 078
Total	172 113

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	21 235		
Total	21 235		

AA GROUP DIJON
Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 13 rue Devosge, 21000 DIJON
380 369 587 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 13 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 124 075,89 euros de la manière suivante :

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	124 075,89 euros
A titre de dividendes	124 000,00 euros
Soit 248,00 euros par action	

Le solde	75,89 euros
En totalité au compte « Report à nouveau ».	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 18 848,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 105 152,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	2021	2020	2019
Dividende unitaire	240	246	44
Nombre d'actions	500	500	500
Dividende global	120 000	123 000	22 000
Dividende global éligible à l'abattement	18 240	123 000	22 000
Dividende global non éligible	101 760	/	/

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 13 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Philippe CANIVET
Société AA GROUP

Certifié conforme à l'original
Philippe